



Projet Liban 2014

Suite au début des événements en Syrie en mars 2011, le Liban de par sa situation géographique, doit faire face à un afflux massif de réfugiés syriens et palestiniens en provenance de la Syrie.

Ces réfugiés viennent rejoindre leurs homologues palestiniens du Liban (depuis 1948), qui déjà étaient très peu pris en charge et ne peuvent prétendre à aucune aide, car les structures locales sont plus que débordées et les aides actuelles sont donc très insuffisantes.

En effet, il faut rappeler qu'il y a déjà beaucoup de réfugiés palestiniens au Liban (environ 450.000 enregistrés auprès de l'UNRWA). Ces derniers sont parqués dans des camps, vivent dans des conditions plus que précaires et ne disposent d'aucun droit à l'extérieur des camps. Notamment hormis quelques postes proposés au compte-goutte dans ces camps, ils ne peuvent exercer aucun travail, ce qui les prive de toute rentrée d'argent et les oblige à vivre dans la précarité.

Dans ces conditions, leur priorité est donc tout d'abord de subvenir à leurs besoins avant de songer à s'occuper de leur santé. De plus, l'accès au soin est extrêmement coûteux au Liban et les rend donc inaccessible pour la quasi majorité des réfugiés. Ces derniers sont donc en absence totale de soins (consultation, suivi, médicaments...)

La situation actuelle fait que les réfugiés syriens sont démunis et doivent souvent s'entasser à 30-40 personnes dans environ 20m2 dans des conditions d'hygiène et de salubrité déplorables, le traitement des eaux usées étant quasi inexistant.

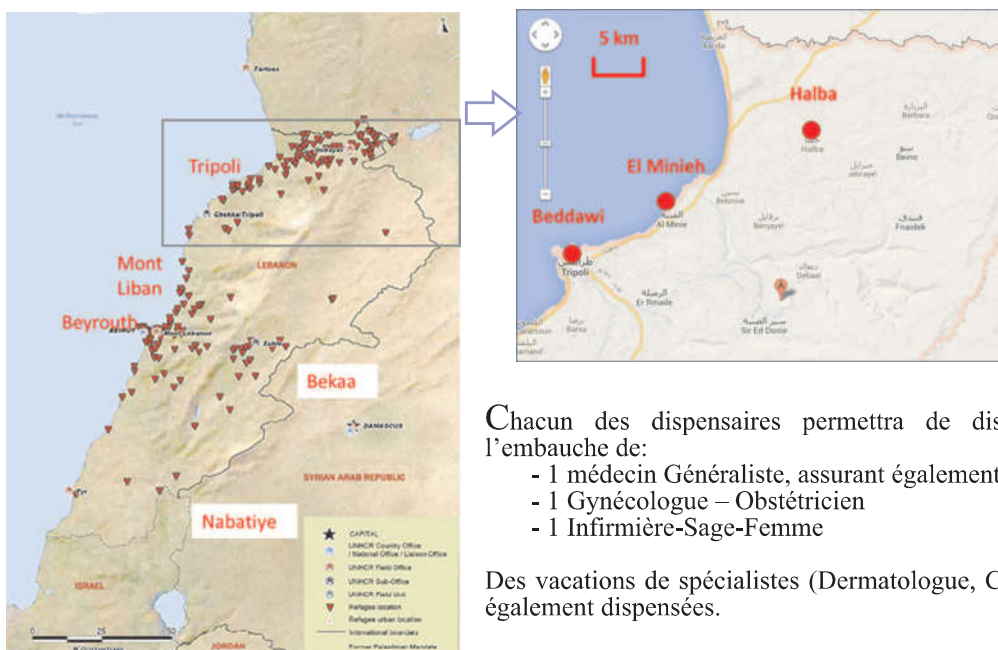
La conséquence de cette situation est que beaucoup de morts sont à déplorer, touchant en priorité les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Le nombre de réfugiés a actuellement dépassé le million ce qui représente un 1/5ème de la population libanaise. Ils se concentrent massivement au nord du Liban., comme le montre la carte ci-après (source UNHCR).



Objectif du projet

L'objectif du projet est de mettre en place deux dispensaires, le premier à El Beddawi (où se concentrent les 2/3 des réfugiés), le second dans le district d'Akkar (Sa localisation exacte reste encore à déterminer : Halba, El Minieh...). La carte ci-dessous permet de visualiser l'emplacement



Chacun des dispensaires permettra de dispenser des consultations grâce à l'embauche de:

- 1 médecin Généraliste, assurant également les consultations pédiatriques
- 1 Gynécologue – Obstétricien
- 1 Infirmière-Sage-Femme

Des vacations de spécialistes (Dermatologue, Cardiologue, Néphrologue...) y seront également dispensées.

Le but de ces consultations est avant tout de faire du « préventif » afin de ne pas à en arriver au stade de l'hospitalisation.

AMANI
Association Franco-Palestinienne
d'Aide et de formation Médicale



Afin de pérenniser ce projet dans le temps, nous avons donc besoin de vous et de votre aide financière.

Quel qu'en soit son montant, votre geste permettra d'améliorer les conditions de vie extrêmement difficiles de ces réfugiés qui ont tout perdu depuis leur exil.

En leur permettant d'accéder aux soins et aux médicaments gratuitement, vous contribuez aussi à leur éviter des décès prématurés.

Pour aider, vous pouvez déjà commencer à en parler autour de vous pour mobiliser le maximum de personnes et sinon bien sûr effectuer :

- Un don
- Une subvention
- Un partenariat



Notre association ne peut fonctionner que grâce au travail des bénévoles et aux dons récoltés auprès de vous tous

Nous acceptons les moyens de paiement suivants :

- › Espèces
- › Mandat
- › Chèque au nom d' AMANI à adresser à :
AMANI
7 rue Beauchamp
22300 Lannion
- › Carte bancaire via notre compte Paypal sur notre site <http://www.assoamani.com>
- › Virement bancaire ponctuel ou mensuel, voir nos RIB/IBAN ci-dessous :

Intitulé du Compte : ASSOC. FRANCO-PALESTINIENNE
D'AIDE ET DE FORMATION MEDICALE

RIB : 12206 01400 56010776592 62
IBAN : FR76 1220 6014 0056 0107 7659 262
BIC : AGRIFRPP822



Un justificatif fiscal sera adressé en retour. Merci.

Visitez notre site:



<http://www.assoamani.com>



Association déclarée le 1.09.02
Déclaration au J.O. le 5.10.02
RDCA n° 0223002792

AMANI n'a aucune vocation politique, religieuse ou raciale